

Drones & canons anti-aériens plus efficaces que les prières ? Ou faut-il les deux ?

Le Catholicos (chef suprême de l'Eglise apostolique, ndlr) Karékine II a reçu au Siège d'Etchmiadzine

Armen Dilanyan, le président de la Cour Constitutionnelle de la République d'Arménie. Selon le communiqué officiel diffuse, les parties ont examiné la situation en Arménie. Le Chef spirituel a insisté sur l'importance de la défense du droit et de la justice. (Il surprend, pourvu qu'il soit sincère) Dans ce communiqué l'article 8.1 de la Constitution n'est pas mentionné stipulant "l'Eglise est séparée de l'Etat en République Arménienne(RA)"et" les relations de la RA et de la Sainte Eglise arménienne peuvent être réglées par la loi."

L'abus de ces lois d'application a permis au haut clergé de s'enfoncer dans les affaires commerciales et financières avec des comptes offshore ou sur le territoire national ,exemptées d'impôt.

Une visite immédiate du Receveur Général des Finances a Etchmiadzine, pour consultation, serait souhaitable afin d'établir une solution fiscale équitable liant l'Eglise et l'Etat.

Un apport financier supplémentaire au Trésor de la République d'Arménie permettra d'acheter ou de produire des drones ou des canons anti-aériens sophistiqués qui seront plus efficaces que des prières pour la défense de la patrie.

Zaven Gudsuz*
zaven471@hotmail.com

*Zaven Gudsuz est diplômé d'économie de la faculté de Nantes



photo : D.R.